



Conseil de sécurité

**Distr.
GENERALE**

**S/20088
4 août 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS**

NOTE DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

La lettre ci-jointe, datée du 4 août 1988, a été adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de la République populaire démocratique de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies. Comme demandé dans cette lettre, le texte de cette communication est distribué en tant que document du Conseil de sécurité.

ANNEXE

Lettre datée du 4 août 1988, adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de la République populaire démocratique de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'une lettre adressée au Congrès des Etats-Unis d'Amérique, qui a été adopté par le Comité permanent de l'Assemblée suprême du peuple de la République populaire démocratique de Corée le 20 juillet 1988.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et celui de la lettre au Congrès américain qui y est jointe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

(Signé) PAK Gil Yon

Pièce jointe

Lettre datée du 20 juillet 1988 adressée au Congrès des Etats-Unis
d'Amérique par le Comité permanent de l'Assemblée suprême du peuple
de la République populaire démocratique de Corée

Voilà 35 ans que la Convention d'armistice a été signée en Corée.

Dans cette convention, les deux parties contractantes s'engageaient à tenir une conférence politique, organisée à un niveau supérieur, dans un délai de trois mois après la signature de l'armistice qui devait permettre le règlement pacifique de la question coréenne. Mais depuis ce temps, les Etats-Unis et nous n'avons pas même abordé la question de la paix dans la péninsule de Corée, laissant passer les années dans un climat d'antagonisme et de confrontation.

Jamais dans l'histoire on n'a vu se prolonger aussi longtemps un armistice aussi précaire, qui n'est ni la guerre ni la paix.

Depuis 35 ans qu'a été proclamé le cessez-le-feu, la péninsule de Corée a connu, et cela pas seulement une fois ou deux, des situations très précaires qui risquaient à tout moment de dégénérer en guerre totale avec de multiples affrontements militaires.

Nous ne voulons pas que la Corée subisse une autre guerre qui plongerait le territoire dans la ruine et la nation dans le désastre et nous avons fait tout ce que nous pouvions pour mettre un terme à ce précaire état d'armistice et assurer une paix durable.

Nous avons proposé il y a de cela 14 ans que des entretiens aient lieu entre la République populaire démocratique de Corée et les Etats-Unis d'Amérique, en vue de la conclusion d'un accord de paix qui remplacerait la Convention d'armistice. En janvier 1984, nous avons proposé des pourparlers tripartites pour discuter de la conclusion d'un accord de paix entre la République populaire démocratique de Corée et les Etats-Unis d'Amérique et de la signature d'une déclaration de non-agression entre le Nord et le Sud.

Si ces entretiens entre la République populaire démocratique et les Etats-Unis ou ces pourparlers tripartites avaient eu lieu comme nous l'avons proposé, et si l'accord de paix et la déclaration de non-agression avaient été signés, une paix stable régnerait maintenant dans la péninsule de Corée et il n'y aurait plus d'hostilité entre les Etats-Unis et nous.

Mais nos efforts persévérants pour instaurer la détente et la paix n'ont pas reçu l'accueil qu'ils méritaient.

Les autorités américaines se refusent toujours à ouvrir des entretiens avec nous, exigeant comme préalable des "pourparlers entre les autorités du Nord et du Sud".

Il y a bien eu précédemment des entretiens entre le Nord et le Sud de notre pays, et nous avons pour notre part fait de grands efforts pour que le dialogue aboutisse.

Mais ces entretiens Nord-Sud ont dès le début connu des vicissitudes, ayant été suspendus, puis repris puis rompus, et ils n'ont rien apporté à notre nation.

Le dialogue Nord-Sud tel qu'il s'est déroulé jusqu'à présent nous amène à conclure que même si le Nord et le Sud viennent tous les deux à la table de négociation, cela ne résoudra même pas cette toute première question humanitaire qui consiste à remédier au triste sort des familles séparées, aussi longtemps que de part et d'autre de la Ligne de démarcation militaire on aiguise le glaive et pointe le canon contre la partie adverse.

Ce constat nous enseigne avant tout que les "pourparlers entre les autorités du Nord et du Sud sont en réalité dénués de sens si les relations entre les Etats-Unis et nous restent hostiles et si la tension militaire continue de régner dans la péninsule de Corée.

Il n'y a absolument aucune raison pour que les Etats-Unis, qui entreprennent de désarmer vis-à-vis d'autres pays et améliorent les relations avec eux, ne prennent pas aussi des mesures de désarmement en ce qui nous concerne et ne conservent de relations hostiles qu'avec notre pays, qui pourtant ne les menace en rien.

L'hostilité entre la République populaire démocratique de Corée et les Etats-Unis ne fera qu'aggraver les tensions dans la péninsule, ce qui finira par déclencher une guerre.

Personne n'a rien à gagner à une nouvelle guerre de Corée. Celle-ci ne nous apporterait rien de bon, non plus qu'aux Etats-Unis, qui ne seraient pas à l'abri, ni à la paix en Corée du Sud.

Au lieu de nous exposer à être des victimes, nous devrions tous chercher le moyen de ne pas le devenir.

Le mieux que les Etats-Unis et nous puissions faire à présent est de tenir des négociations de paix, afin d'user un peu moins du glaive et de la poudre l'un contre l'autre, et même d'y renoncer tout à fait.

Les Etats-Unis et nous avons en d'autres temps combattu l'un contre l'autre mais cela ne saurait être une raison pour que nous ne puissions nous asseoir aujourd'hui à la même table de négociation. Et si nos relations sont actuellement hostiles, rien n'empêche qu'il en soit autrement demain.

C'est pourquoi nous proposons sincèrement d'ouvrir des entretiens entre les représentants de l'Assemblée suprême du peuple de la République populaire démocratique de Corée et ceux du Congrès des Etats-Unis d'Amérique, car nous sommes conscients que les Etats-Unis et nous, à qui il incombe directement d'alléger la tension et d'instaurer la paix en Corée, devons nous asseoir le plus tôt possible à la table de négociation.

Les entretiens entre les parlementaires de la République populaire démocratique et ceux des Etats-Unis pourraient être l'un des moyens de résoudre efficacement le problème de la paix dans la péninsule de Corée, lequel est en attente de mesures immédiates de règlement, dans la situation actuelle où il n'y a pas eu de pourparlers entre les autorités des deux pays.

Il serait bon d'étudier au cours de ces entretiens de parlementaires les mesures de coopération qui pourraient être établies entre les deux parlements pour remplacer la Convention d'armistice par un accord de paix.

On pourrait en outre traiter très largement les questions d'intérêt mutuel concernant l'amélioration des relations entre la République populaire démocratique et les Etats-Unis et l'allègement de la tension dans la péninsule de Corée.

Il serait indiqué que la délégation aux entretiens parlementaires comprenne de sept à neuf membres et soit dirigée par une personne dont les fonctions se situent au niveau de la vice-présidence du Parlement; les personnes désignées par les présidents des parlements pourront, si besoin est, entrer en relations de travail préalables pour discuter des questions concernant la préparation des entretiens.

Il serait préférable, selon nous, que ces entretiens aient lieu soit à Pyongyang, soit à New York, mais tout autre pays sera également acceptable.

En ce qui concerne la date des entretiens, nous considérons, étant donné que le problème doit être réglé de toute urgence, que le plus tôt sera le mieux.

Quand les entretiens entre les parlementaires de la République populaire démocratique et ceux des Etats-Unis auront eu lieu et que les questions prévues auront été examinées fructueusement et résolues, les autorités des deux parties se trouveront dans des conditions favorables pour conclure un accord de paix qui remplace la Convention d'armistice et pour amorcer un tournant dans les relations entre les Etats-Unis et nous.

Les entretiens entre les parlementaires des deux pays contribueront aussi à alléger la tension dans la péninsule de Corée et à faire avancer plus rapidement les négociations Nord-Sud.

Le Comité permanent de l'Assemblée suprême du peuple de la République populaire démocratique de Corée espère que le Congrès des Etats-Unis d'Amérique étudiera notre proposition avec soin et y répondra par l'affirmative.
